



Conduite de véhicule à moteur

Par **Ninoua**, le **16/12/2016** à **17:23**

Bonjour,

J'ai eu un accident avec un car mais je n'avais pas d'assurance. On était dans un virage et le car ne s'est pas arrêté alors que ça ne passais pas. Moi, j'étais à l'arrêt et ma voiture a été endommagée. Il ne veut pas reconnaître ses torts. Que dois-je faire ?

Merci pour votre réponse.

PS : j'ai un témoin.

Par **chaber**, le **16/12/2016** à **17:49**

bonjour

[citation]ps j ai un témoin[/citation]quel témoin?

[citation]On était dans un virage et Le car ne sait pas arrêté alors que ça ne passais pas moi j
était à l'arrêt[/citation]Si vous faites un constat amiable il faudra préciser que vous étiez à
l'arrêt et que l'autocar empiétait dans votre couloir de circulation avec schéma explicite(
notamment le milieu de la route et le car à cheval sur ce milieu)

Ensuite vous vous débrouillez seul avec l'assurance adverse puisque vous n'êtes pas assuré